

Joie de retrouver l'Eucharistie

Un an après le décès de mon fils Valentin, j'avais envie de lui faire dire une messe. J'ai participé à sa préparation, et de fil en aiguille, je me suis investie dans la paroisse. Louis est né 2 ans après. Puis, avec les aléas de la vie, j'ai divorcé du papa de Valentin et de Louis. Je me suis ensuite remariée et de cette union est née Solyne. Mais j'avais rompu le sacrement du mariage.

La communauté paroissiale n'a pas fait de différence, mais la Communion ne m'était plus autorisée. Pour m'aider à continuer mon engagement au sein de la paroisse et suivre le chemin de Dieu, j'ai intégré le groupe de réflexion des divorcés-remariés au Neubourg. Ce groupe était encadré par le diacre Pascal Richer, lui-même divorcé, et le Père Jean Vivien.

Un sentiment d'injustice, au démarrage, a progressivement laissé place à la réalité de l'amour de Dieu. Lors des diverses réunions de ce groupe, nous avons appris comment suivre le chemin de Dieu sans pouvoir communier. En présence d'une partie de la communauté locale des Horizons et de nos familles, nous avons pu bénéficier, mon mari et moi, de **la bénédiction de notre union par Frère Claude, grand moment de prière et d'émotions.**

Depuis, Louis et Solyne ont fait leur communion, leur confirmation et se sont investis dans une association catholique d'animation pour les jeunes enfants. Solyne, le plus souvent possible, est servant d'autel et chante le dimanche pour animer la liturgie.

Frère Jacques, en 2019, interpellé par le fait que je n'accède pas à la Communion, m'a proposé de m'accompagner pour qu'à nouveau je retrouve son chemin.

Nous avons ensemble découvert le passage qui concerne la communion des divorcés-remariés dans Amoris Laetitia. En prenant part à la vie de la paroisse, en élevant mes enfants dans la foi, et en donnant à ma nouvelle union une base solide et durable, je pouvais suivre ce chemin.

L'Église doit toujours proposer les situations idéales du mariage, mais aussi faire preuve de compassion à l'égard de personnes comme moi en situation irrégulière. Parce que l'Église est pareille à une mère, pleine de tendresse ou à un père face à son fils prodigue.

L'Église a pour mission d'annoncer l'amour et la miséricorde de Dieu. Elle adopte l'attitude de Jésus qui va à la rencontre de tous, sans exclure personne. La miséricorde est le pilier qui soutient la vie de l'Église. Avec Frère Jacques, le Père Olivier et le Père Jean-François Berjonneau, nous avons préparé une messe pour me permettre de retrouver la pleine communion.

Les textes du dimanche de la Sainte Trinité parlaient de sagesse, d'espérance et d'amour. C'est dans ce contexte bienveillant que j'ai pu, avec persévérance et espérance, après avoir suivi le chemin de la miséricorde, retrouver celui de la Communion. Un sentiment de joie et de bonheur que j'ai pu partager avec la communauté paroissiale.

Dieu est amour et miséricorde, il est toujours à mes côtés pour m'accompagner sur ses chemins.

Isabelle BOURLARD
La Haye-Malherbe (Eure)